

Centre Centennial des sciences et de la technologie

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Le 28 juin 2023

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction et le Conseil d'administration du Centre Centennial des sciences et de la technologie (le « Centre des sciences ») sont responsables des états financiers et de toutes les autres informations présentées dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et comprennent, le cas échéant, les montants établis selon ses estimations et jugements.

Le Centre des sciences respecte les normes d'intégrité les plus strictes dans l'exercice de ses activités. Pour préserver son actif, il s'est doté d'un ensemble solide de procédures et de contrôles financiers internes qui équilibrent avantages et coûts. La direction a élaboré et maintient des mécanismes de contrôle des finances et de la gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière.

Le Comité des finances et des opérations et le Conseil d'administration se réunissent une fois par trimestre pour contrôler les activités financières du Centre des sciences; notamment, une fois par an, ils passent en revue les états financiers et le rapport du vérificateur général. Le Comité des finances et des opérations soumet les états financiers à l'approbation du Conseil d'administration. Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario a effectué l'audit des états financiers. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer son opinion en indiquant si les états financiers du Centre des sciences sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport figurant dans les états financiers, l'auditrice indépendante décrit la portée de son examen et de son opinion.



Paul Kortenaar, Ph.D.
Directeur général



Yoke Chung
Vice-présidente aux Services internes



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration du Centre Centennial des sciences et de la technologie et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre Centennial des sciences et de la technologie (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Centre a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond

à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,



Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 28 juin 2023

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État de la situation financière

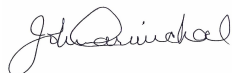
Au 31 mars 2023

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	9 181	1 453
Encaisse – Réserve grevée d'affectations internes (Note 6)	993	965
Débiteurs [Note 4(B)]	526	2 416
Charges payées d'avance	698	737
Stocks de magasin	128	100
	<u>11 526</u>	<u>5 671</u>
Immobilisations (Note 8)	<u>8 499</u>	<u>8 732</u>
	<u>20 025</u>	<u>14 403</u>
PASSIF ET ACTIFS NETS		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 068	2 677
Produits reportés (Note 9)	2 118	1 673
Payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier [Note 16(A)]	2 386	-
Payable à la province de l'Ontario	3 954	853
	<u>11 526</u>	<u>5 203</u>
Passif à long terme		
Obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi [Note 14(C)]	1 783	2 093
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 10)	6 903	6 510
	<u>8 686</u>	<u>8 603</u>
	<u>20 212</u>	<u>13 806</u>
Actifs (déficits) nets		
Investis en immobilisations (Note 11)	1 596	2 222
Déficit accumulé	(2 776)	(2 590)
Réserve grevée d'affectations internes (Note 6)	993	965
	<u>(187)</u>	<u>597</u>
	<u>20 025</u>	<u>14 403</u>

Engagements et éventualités (Note 16)

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Centre des sciences :



Fiduciaire



Fiduciaire

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Produits		
Province de l'Ontario		
Subvention de fonctionnement	19 364	19 364
Autres [Note 4(A)]	4 920	4 785
Subventions pour les activités auxiliaires (Tableau 1)	412	1 001
Droits d'entrée grand public et stationnement	5 484	2 138
Revenus tirés des activités auxiliaires (Tableau 1)	8 352	4 118
	<hr/>	<hr/>
	38 532	31 406
Charges (Note 15)		
Fonctionnement général		
Modules d'exposition et programmes	1 442	2 140
Marketing et publicité	1 638	1 569
Services aux visiteurs	2 970	2 474
Fonctionnement des installations	8 302	4 616
Gestion des programmes	4 426	3 927
Administration	5 684	5 495
Frais d'occupation [Note 16(A)]	5 454	4 747
Charges liées aux activités auxiliaires (Tableau 1)	8 188	7 687
	<hr/>	<hr/>
	38 104	32 655
Revenu net (perte nette) avant les éléments sous-mentionnés	<hr/>	<hr/>
	428	(1 249)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (Note 10)	1 509	1 597
Amortissement des immobilisations	(2 721)	(2 837)
	<hr/>	<hr/>
	(1 212)	(1 240)
Perte nette de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	(784)	(2 489)

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État de l'évolution de l'actif net Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 (en milliers de dollars)			2022 (en milliers de dollars)	
	Réserve grevée d'affectations internes	Actifs nets investis en immobilisations	Déficit accumulé	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	965	2 222	(2 590)	597	3 086
Investissement en immobilisations (Note 11)	-	586	(586)	-	-
Virement à la réserve grevée d'affectations internes (Note 6)	28	-	(28)	-	-
Résultat net (perte nette) de l'exercice	-	(1 212)	428	(784)	(2 489)
Solde, à la fin de l'exercice	993	1 596	(2 776)	(187)	597

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Activités de fonctionnement		
Perte nette de l'exercice	(784)	(2 489)
Ajustements pour éléments sans incidence sur la trésorerie		
• Amortissement des immobilisations	2 721	2 837
• Perte sur la cession d'immobilisations	-	16
• Amortissement des apports afférents liés aux immobilisations	(1 509)	(1 597)
• Apports reportés liés à la cession d'immobilisations	-	(16)
	428	(1 249)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	8 224	(365)
Réduction sur l'obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi	(310)	(163)
	7 914	(528)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement	8 342	(1 777)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations	(2 488)	(1 559)
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	1 902	720
Variation nette de l'encaisse pour l'exercice	7 756	(2 616)
Encaisse, au début de l'exercice	2 418	5 034
Encaisse, à la fin de l'exercice	10 174	2 418
Éléments constitutifs de l'encaisse :		
Encaisse	9 181	1 453
Encaisse – Réserve grevée d'affectations internes	993	965
	10 174	2 418
Renseignements additionnels :		
Immobilisations acquises au cours de l'exercice, mais non payées à la clôture	665	56

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Tableau des produits et des charges provenant des activités auxiliaires Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Tableau 1

	2023 (en milliers de dollars)			2022 (en milliers de dollars)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Cinéma OMNIMAX ^{MD}	1 269	1 187	82	466	875	(409)
Ventes et locations internationales (Note 5)	810	1 342	(532)	641	1 115	(474)
Entrées et programmes scolaires	921	1 861	(940)	950	3 138	(2 188)
Activités pédagogiques pour groupes récréatifs et familles	371	544	(173)	93	436	(343)
Adhésions	1 703	423	1 280	784	387	397
Concessions	490	225	265	61	66	(5)
Intérêts	380	-	380	110	-	110
Expériences éducatives pour adultes et entreprises	441	280	161	433	387	46
Développement (Note 17)	2 356	1 947	409	1 568	1 164	404
Soutien aux programmes et autres revenus	23	114	(91)	13	-	13
Frais bancaires et frais de service	-	265	(265)	-	119	(119)
	<u>8 764</u>	<u>8 188</u>	<u>576</u>	<u>5 119</u>	<u>7 687</u>	<u>(2 568)</u>
Moins : Subventions pour les activités auxiliaires (Note 19)	(412)	-	(412)	(1 001)	-	(1001)
Totaux	<u>8 352</u>	<u>8 188</u>	<u>164</u>	<u>4 118</u>	<u>7 687</u>	<u>(3 569)</u>

Le tableau et les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

1. Nature des activités

Le Centre Centennial des sciences et de la technologie, connu sous le nom de Centre des sciences de l'Ontario (le « Centre des sciences »), un organisme de la province de l'Ontario, a été constitué en personne morale sans capital-actions sous le régime de la *Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie*. Le Centre des sciences a pour objectifs :

- a) d'assurer le fonctionnement d'un centre des sciences et d'installations connexes afin de susciter l'intérêt du public;
- b) d'offrir un programme éducatif portant sur les origines, les développements et les progrès des sciences et de la technologie, et leurs rapports avec la société;
- c) de décrire le rôle de l'Ontario dans l'avancement des sciences et de la technologie;
- d) de collectionner, de fabriquer, de commercialiser, de présenter et de vendre des objets et des modules d'exposition.

En vertu de la *Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie*, le Centre des sciences est exempté des impôts fédéral et provincial sur le revenu.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public qui s'appliquent aux organismes gouvernementaux sans but lucratif et comprennent la série 4200 des Normes comptables pour le secteur public. L'état des gains et des pertes de réévaluation n'est pas présenté, faute d'élément à y inscrire.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-dessous :

(A) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le Centre des sciences adopte la méthode du report pour comptabiliser les subventions de la province affectées aux activités de fonctionnement dans les produits de l'exercice où les charges connexes ont été engagées.

Les subventions provinciales désignées à des fins d'immobilisations sont reportées et amorties à titre de produits dans la période rattachée à ces immobilisations.

Les produits tirés des modules d'exposition fabriqués pour la vente sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Les produits tirés des droits d'entrée grand public, du stationnement et d'autres activités auxiliaires sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les frais d'adhésion sont reportés et comptabilisés dans les produits pour la période couverte par ces frais.

Les produits du développement consistent en des dons et des commandites. Les dons non grevés d'affectations sont comptabilisés une fois qu'ils sont reçus. Les commandites sont reportées et comptabilisées au cours de la période de l'entente.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

(B) VENTILATION DES CHARGES

Les charges sont classées par fonction dans l'état des résultats. Les coûts de chaque fonction comprennent les salaires et avantages sociaux, les fournitures et autres charges en rapport direct avec la fonction. Le Centre des sciences engage également des charges de soutien général pour offrir ses nombreuses activités. Ces charges sont considérées comme une fonction à part entière et comptabilisées sous le poste Administration.

(C) APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont constitués des dons et des subventions gouvernementales reçus et employés, ou qui seront employés, pour acquérir des immobilisations. Les produits sont comptabilisés pendant la période correspondant à la durée de vie prévue des immobilisations à laquelle ils se rapportent.

(D) PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés se composent principalement des commandites reportées, de la portion des adhésions annuelles qui ne sont pas arrivées à expiration et des acomptes versés pour des expériences pédagogiques récréatives et familiales ou la location future d'installations ou de modules d'exposition.

(E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées. Il est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, comme indiqué ci-dessous :

Améliorations locatives	10 ans
Modules d'exposition	10 ans
Améliorations locatives – Cinéma OMNIMAX ^{MD}	20 ans
Modules d'exposition en location	4 ou 5 ans
Mobilier, agencement et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

La ville de Toronto loue au Centre des sciences le terrain sur lequel il se trouve moyennant un dollar par an, aux termes d'un bail de 99 ans qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1965. La province est le propriétaire des immeubles qui abritent le Centre des sciences. Pour obtenir plus de détails sur les frais d'occupation, se reporter à la Note 16(A).

(F) STOCKS

Les stocks de magasin sont évalués au coût moins tout montant au titre de la provision pour dépréciation, selon la méthode du premier entré, premier sorti (« PEPS »).

(G) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Centre des sciences, qui comprennent l'encaisse, l'encaisse grevée d'affectations, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, de même que le montant payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier et à la province de l'Ontario, sont évalués au coût, moins tout montant prévu au titre de provision pour dépréciation.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

(H) UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur de l'actif et du passif présentée à la date des états financiers et le montant des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les estimations et les hypothèses peuvent changer avec le temps à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles ou que des faits nouveaux surviennent. Les montants réels peuvent être différents des estimations. Les éléments qui font l'objet des estimations les plus importantes sont l'amortissement des immobilisations, les charges à payer, les produits reportés et l'obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi.

(I) AVANTAGES SOCIAUX

Le coût des indemnités de départ prévues par la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario* et des crédits de congés non utilisés acquis par le personnel au cours de l'exercice est comptabilisé dans les états financiers. Le coût des indemnités de départ prévues par la Loi est comptabilisé lorsque l'indemnité est acquise par les employés admissibles.

(J) PARTENARIAT GOUVERNEMENTAL

Le Centre des sciences adopte la consolidation par intégration proportionnelle pour rendre compte de la participation dans un partenariat gouvernemental.

(K) APPLICATION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022, le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, est appliqué au Centre des sciences. Étant donné que la mise en application de la nouvelle norme n'affecte pas le Centre des sciences matériellement, le solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022 n'a pas été redressé. Au 31 mars 2023, le Centre des sciences n'a comptabilisé aucun passif associé aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

4. Encaisse et risques liés aux instruments financiers

Les risques liés aux instruments financiers du Centre des sciences sont les suivants :

(A) ENCAISSE ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité auquel le Centre des sciences est exposé provient surtout des comptes créditeurs et charges à payer de 3 068 000 \$ (2022 : 2 677 000 \$), du montant payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier de 2 386 000 \$ (2022 : zéro dollar) et du montant payable à la province de l'Ontario de 3 954 000 \$ (2022 : 853 000 \$). Le Centre des sciences gère son risque de liquidité par le contrôle des flux de l'encaisse et des projections s'effectuant lors des procédures de rapports financiers, d'établissement des budgets et de prévision. Le Centre des sciences travaille étroitement avec la province pour combler tout déficit afin d'assurer que ses obligations financières sont remplies à temps. Le Centre des sciences demandera aussi au Conseil d'administration d'autoriser des virements tirés de sa réserve grevée d'affectations internes de 993 000 \$ (2022 : 965 000 \$) au besoin.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

4. Encaisse et risques liés aux instruments financiers (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le Centre des sciences a reçu de la province un financement additionnel de 4 920 000 \$ pour le maintien de ses activités. Ce montant est comptabilisé dans les produits pour l'exercice 2023 (se reporter à la Note 18 pour plus de détails).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le Centre des sciences a reçu un montant de 2 022 000 \$ (2022 : 2 763 000 \$) au titre du financement de stabilisation d'urgence approuvé par la province et comptabilisé dans les produits comme un montant de 4 785 000 \$ pour l'exercice 2022.

Aucun changement significatif n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne l'exposition à un risque de liquidité ou les modalités employées pour mesurer ce risque.

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le Centre des sciences est exposé à un risque de crédit minimal. Il évalue de façon continue ses pertes sur créances éventuelles et se constitue une provision pour pertes, en cas de besoin, calculée en fonction de la valeur de réalisation estimée.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire du classement chronologique des débiteurs :

				2023
				(en milliers de dollars)
	Court terme	+60 à 90 jours	+90 jours	Total
Débiteurs généraux	302		83	385
Entrées	72	2	33	107
Location des installations	9	-	2	11
Ventes internationales	-	-	23	23
Totaux	383	2	141	526

				2022
				(en milliers de dollars)
	Court terme	+60 à 90 jours	+90 jours	Total
Débiteurs généraux	2 118	-	-	2 118
Entrées	40	1	17	58
Location des installations	7	-	1	8
Ventes internationales	232	-	-	232
Totaux	2 397	1	18	2 416

(C) RISQUE DE CHANGE

Le Centre des sciences réalise environ 0,06% (2022 : 0,22%) de ses produits totaux en devises. Par conséquent, une partie de l'actif et des produits est soumise aux fluctuations des taux de change. L'encaisse, les débiteurs et les produits reportés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens à la fin de l'exercice.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

5. Partenariat gouvernemental

Les immobilisations comprennent la participation du Centre des sciences à un partenariat de 112 000 \$ (2022 : 251 000 \$) pour la location de modules d'exposition que gère un autre organisme gouvernemental. Le Centre des sciences a comptabilisé une perte de 17 000 \$ (2022 : gain de 128 000 \$) pour les ventes et locations internationales au Tableau 1 comme résultat de ce partenariat.

6. Réserve grevée d'affectations internes

Le Conseil a approuvé le virement de 28 000 \$ à la réserve grevée d'affectations internes (2022 : 6 000 \$) tiré du déficit accumulé. Ce fonds de réserve est affecté à divers projets d'immobilisations et d'activités de fonctionnement du Centre des sciences.

7. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Rentrée (ou sortie) de fonds :		
Diminution dans les débiteurs	1 890	347
Diminution dans les charges payées d'avance	39	167
Augmentation dans les stocks	(28)	(14)
Augmentation dans les créditeurs et charges à payer	391	104
Augmentation (diminution) dans les produits reportés	445	(227)
Augmentation dans les charges payables à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	2 386	-
Augmentation (diminution) dans les charges payables à la province de l'Ontario	3 101	(742)
	<u>8 224</u>	<u>(365)</u>

8. Immobilisations

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations :

	2023 (en milliers de dollars)			2022 (en milliers de dollars)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	40 603	36 376	4 227	3 729
Modules d'exposition	30 511	28 067	2 444	2 093
Modules d'exposition en location	3 989	3 038	951	1 548
Mobilier, agencement et équipement	3 136	2 814	322	384
Matériel informatique	4 215	3 660	555	978
Total	<u>82 454</u>	<u>73 955</u>	<u>8 499</u>	<u>8 732</u>

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

8. Immobilisations (suite)

La valeur comptable nette des immobilisations (travaux en cours) non amorties aux 31 mars s'établit comme suit :

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Modules d'exposition	1 622	554
Modules d'exposition en location	104	104
Mobilier, agencement et équipement	17	-
Matériel informatique	98	-
Améliorations locatives	652	35
Total	2 493	693

9. Produits reportés

L'évolution du solde des produits reportés s'établit comme suit :

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Solde, au début de l'exercice	1 673	1 900
Ajout : Apports reçus	23 913	22 215
Moins : Montant comptabilisé dans les produits pour la période de l'exercice	(23 467)	(22 442)
	2 118	1 673

Le solde des produits reportés à la fin de l'exercice s'établit comme suit :

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Développement	367	404
Adhésions	1 111	1 059
Activités pédagogiques pour groupes récréatifs et familles	300	-
Ventes internationales	233	89
Expériences éducatives pour adultes et entreprises	39	43
Autres	68	78
	2 118	1 673

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

10. Apports afférents liés aux immobilisations

L'évolution du solde des apports reportés afférents aux immobilisations s'établit comme suit :

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Solde, au début de l'exercice	6 510	7 403
Ajout : Apports affectés aux immobilisations	1 902	720
Moins : Montant comptabilisé en charges à la cession d'immobilisations	-	(16)
Moins : Montant comptabilisé dans les produits pour la période de l'exercice	(1 509)	(1 597)
	<u>6 903</u>	<u>6 510</u>

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations à la fin de l'exercice s'établit comme suit :

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Initiatives de santé et sécurité	4 838	4 782
Modules d'exposition	1 577	1 352
Transformation numérique	488	376
	<u>6 903</u>	<u>6 510</u>

11. Actifs nets investis en immobilisations

Les actifs nets investis en immobilisations s'établissent comme suit :

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Solde, au début de l'exercice	2 222	2 623
Acquisitions d'immobilisations	2 488	1 559
Capitalisation des apports liés aux immobilisations	(1 902)	(720)
Amortissement des apports afférents liés aux immobilisations	1 509	1 597
Amortissement des immobilisations	(2 721)	(2 837)
	<u>1 596</u>	<u>2 222</u>

12. Entretien des bâtiments et réparations

Certains frais importants d'entretien et de réparation du Centre des sciences totalisant 704 000 \$ (2022 : 287 000 \$) sont absorbés par la province de l'Ontario, par l'intermédiaire de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et ne sont pas inclus dans l'état des résultats.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

13. Dépendance économique

Le Centre des sciences compte sur l'aide financière de la province de l'Ontario pour couvrir certains de ses frais de fonctionnement. Se reporter également à la Note 19.

14. Avantages sociaux

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

Les employés à temps plein du Centre des sciences cotisent à la Caisse de retraite des fonctionnaires (la « CRF ») et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (la « CR-SEFPO »), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées établis pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est seul répondant de la CRF et corépondant de la CR-SEFPO, fixe le montant des paiements annuels que le Centre des sciences verse aux caisses. Comme il appartient aux répondants de s'assurer que les caisses de retraite sont financièrement viables, les surplus et les passifs non provisionnés résultant d'évaluations actuarielles obligatoires ne sont pas inclus dans les actifs ou obligations du Centre des sciences.

Les paiements annuels du Centre des sciences, qui se sont élevés à 1 595 000 \$ pour l'exercice courant (2022 : 1 534 000 \$), sont inclus dans le coût des salaires et des avantages sociaux répartis entre les diverses catégories de charges dans l'état des résultats. Se reporter également à la Note 15.

(B) AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI AUTRES QUE LES PRESTATIONS DE RETRAITE

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est pris en charge par la province de l'Ontario et n'est donc pas inclus dans l'état des résultats.

(C) OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES DE RETRAITE PRESCRITS PAR LA LOI

L'obligation au titre des avantages de retraite prescrits par la loi inclut les indemnités de départ accumulées. Les coûts pour l'exercice s'élèvent à 98 000 \$ (2022 : 35 000 \$) et sont inclus dans les salaires et avantages sociaux énoncés à la Note 15.

En décembre 2018, la province a prolongé et étendu un programme volontaire de départ anticipé procurant une indemnité de départ bonifiée au personnel remplissant les conditions requises. Au 31 mars 2023, aucune indemnité ne demeure non réglée (2022 : 58 000 \$). Les indemnités versées durant l'exercice précédent ne sont pas recouvrables par la province.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

15. Répartition des charges

Les charges sont classées par fonction dans l'état des résultats. Les charges totales par catégorie s'établissent comme suit :

	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
Salaires et avantages sociaux	22 044	20 543
Autres charges de fonctionnement directes	16 060	12 112
	<u>38 104</u>	<u>32 655</u>

Les frais d'administration de 5 683 000 \$ (2022 : 5 495 000 \$) comprennent les salaires et les avantages sociaux des gestionnaires avec les autres avantages sociaux du personnel totalisant 5 167 000 \$ (2022 : 5 097 000 \$) qui sont inclus au titre des salaires et avantages sociaux; par ailleurs, le perfectionnement professionnel et les charges diverses de bureau totalisent 516 000 \$ (2022 : 398 000 \$) et sont inclus au titre des autres charges de fonctionnement directes.

16. Engagements et éventualités

(A) FRAIS D'OCCUPATION

La province facture au Centre des sciences, par l'intermédiaire de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, des frais d'occupation des locaux. Ces frais couvrent le loyer, les taxes, l'entretien et certains frais de fonctionnement. L'arrangement est en vigueur année après année jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord entre le Centre des sciences et la province. Le paiement minimum prévu dans le bail pour l'exercice à venir est de 5 024 000 \$. L'état de la situation financière comprend le montant de 2 386 000 \$ (2022 : zéro dollar) payable à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier.

(B) MODULES D'EXPOSITION ET SERVICES

Le Centre des sciences a conclu des contrats pour différents services d'entretien et services promotionnels ou publics répartis sur plusieurs exercices.

Les coûts engagés relativement à ces contrats sont répartis comme suit :

	(en milliers de dollars)
2023-2024	9 970
2024-2025	967
2025-2026	442
2026-2027	92
	<u>11 471</u>

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

17. Produits du développement

Le Centre des sciences s'emploie activement à obtenir des dons et des commandites du secteur privé pour soutenir de nouvelles réalisations, expériences et activités. Les montants promis et convenus, mais qui n'ont pas été comptabilisés en produits au 31 mars 2023, s'établissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2023-2024	753
2024-2025	165
	<hr/>
	918
	<hr/>

18. Fermeture de la passerelle

En conséquence de la fermeture de la passerelle le 3 juin 2022, des frais ont été engagés pour déménager l'entrée réservée aux visites et pour le service de navettes nécessitant des agents afin de faciliter l'accès au Centre des sciences à partir des parcs de stationnement des visiteurs. En outre, un manque à gagner par rapport aux prévisions s'est révélé dans le bilan de diverses activités auxiliaires. Le Centre des sciences a reçu une subvention additionnelle de 4 920 000 \$ comptabilisée au titre des Produits – province de l'Ontario – Autres.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

19. Opérations entre apparentés

La province de l'Ontario et les organisations qu'elle contrôle constituent des apparentés du Centre des sciences. Les opérations entre les parties sont décrites ci-après :

- Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a versé une subvention de fonctionnement annuelle de 19 364 000 \$ (2022 : 19 364 000 \$) au Centre de sciences.
- Le ministère des Services au public et aux entreprises est responsable du traitement de la paie pour le personnel de la fonction publique de l'Ontario (la « FPO »).
- Les coûts salariaux dus à la province de l'Ontario au 31 mars 2023 sont de 3 954 000 \$ (2022 : 853 000 \$).
- La province et d'autres entités consolidées de la province versent également des subventions pour les activités auxiliaires totalisant 412 000 \$ (2022 : 1 001 000 \$).
- Le ministère du Procureur général est responsable de fournir les services juridiques de la FPO.

Pour ce qui est d'autres opérations entre apparentés :

- L'encaisse et le risque de liquidités sont énoncés à la Note 4(A).
- Les frais d'entretien et de réparation sont énoncés à la Note 12.
- Les avantages sociaux sont énoncés à la Note 14.
- Les frais d'occupation payables pour les installations du Centre des sciences sont énoncés à la Note 16(A).
- Le financement servant à combler le déficit et à couvrir les frais additionnels résultant de la fermeture de la passerelle est énoncé à la Note 18.
- Le financement de stabilisation d'urgence en vue de combler le manque à gagner résultant de la pandémie de COVID-19 est énoncé à la Note 4(A).

20. Événement postérieur

Le 18 avril 2023, le gouvernement provincial a annoncé que le Centre de sciences de l'Ontario déménagera à la Place de l'Ontario en tant que locataire majeur. Le début des travaux de construction est prévu pour 2025 et l'ouverture, pour 2028.

Centre Centennial des sciences et de la technologie

Notes complémentaires aux états financiers

Le 31 mars 2023

21. Projet de loi 124

Le 9 novembre 2019, le projet de loi 124, qui édictait la *Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*, a reçu une sanction royale. La Loi a établi une période de modération et de restriction des traitements durant trois ans pour le personnel syndiqué et non syndiqué, les gestionnaires et les responsables à l'emploi du gouvernement de l'Ontario, des organismes de la Couronne et du secteur public au sens large. Les entités touchées incluent les autorités, conseils, commissions, sociétés d'état, bureaux ou organisations où la majorité de la direction, des membres ou des agents sont nommés ou choisis par la province. Les augmentations de salaire étaient limitées à 1 % pour chaque tranche de 12 mois pendant la période de modération.

Les organisations syndicales ont contesté la Loi devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le 29 novembre 2022, la Cour a abrogé la Loi. Le 29 décembre 2022, le gouvernement de l'Ontario a porté la décision en appel, et le dénouement n'est pas encore déterminable. Si la province est déboutée en appel, les répercussions financières sur le Centre des sciences seront négatives. À l'heure actuelle, le montant en est inconnu, et le cas demeure en délibération.

22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été classés autrement pour qu'ils se conforment à la présentation des états financiers de l'exercice en cours.